



Premier semestre 2020

**JOURNAL DES
RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES**



**RAM « A petits pas et A grands pas »
Pôle Petite Enfance Françoise Dolto**

1 rue Alphonse Daudet - 24100 Bergerac
Tel : 05 53 61 43 45 - Port : 06 12 30 73 12

DECONFINEMENT ET COVID ...

Le guide ministériel Covid-19

Phase 3 de la levée du confinement concernant les modes d'accueil du jeune enfant est paru le 18/06/2020 :

https://lesprosdela petiteenfance.fr/sites/default/files/dgcs-modes_accueil_0-3ans-phase3-vdef.pdf

La prévention et la vigilance restent les maîtres mots pour ce troisième acte. Et même si le déconfinement nous permet d'assouplir les règles sanitaires en vigueur jusque-là, il ne faut pas oublier les principes de précaution. (respect de la distanciation/ port du masque selon les situations etc..).



Illustration Nassima ATMANE

RETOUR SUR LE VECU DU CONFINEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES



Comment les Assistantes Maternelles ont traversé le confinement ?

Résumé des réponses au questionnaire, non exhaustif par rapport vécu de chaque professionnelle.

Pendant le confinement, de nombreuses Assistantes Maternelles ont continué à exercer leur activité, même si en général, le nombre d'enfants était moindre. Certaines ont repris l'accueil des enfants courant avril. D'autres ont dû ou ont souhaité cesser l'accueil des enfants en fonction de leur situation personnelle (présence d'un proche vulnérable, parent qui garde son enfant...).

Les contacts avec les familles des enfants absents sont restés fréquents par le biais du téléphone, des SMS, de WhatsApp... Comme l'exprime une Assistante Maternelle, « les rôles se sont inversés ». C'était les parents qui donnaient des nouvelles des enfants en partageant des messages, des photos, des vidéos...

Entre l'inquiétude, les mesures sanitaires, les préconisations liées à leur métier, l'école à la maison, les Assistantes Maternelles se sont adaptées pour préserver un accueil bienveillant. Accueil qui a été facilité par un environnement et des conditions climatiques favorables. Ainsi, les enfants ont pu profiter pleinement de l'espace extérieur.

SUITE...

Une bonne organisation fait partie de la pratique des Assistantes Maternelles. Les moments avec ou sans enfants leur ont permis d'aménager leur quotidien selon les consignes sanitaires mais aussi de préparer le retour de tous les enfants. Le quotidien s'est déroulé différemment pour concilier la vie familiale et l'accueil des enfants afin que chacun passe « une journée sereine ». L'école à la maison pour leurs propres enfants et les nouvelles mesures d'hygiène ont tout de même été chronophages.



Au cours de cet épisode de crise, certains parents ont pris conscience de la réalité et des contraintes du quotidien de leur Assistante Maternelle. Malgré le confinement pour tous et le manque d'informations spécifiques à leur métier, elles étaient présentes et disponibles. Les échanges et les partages avec les parents étaient plus fréquents. Adaptation et créativité étaient des atouts bien utiles pour faire face à la diversité des situations rencontrées. La distance physique, le port du masque, la présence des membres de la famille au domicile, ont induit une nouvelle manière d'être ensemble pour les temps de transmissions, de jeu, de repas...

La complexité du statut des assistantes maternelles confrontée entre autres, aux mesures de chômage partiel, aux situations d'arrêt d'activité pour absence des enfants ou pour raisons de santé, a accentué le sentiment de ne pas être reconnue.

De plus, les différentes préconisations et protocoles sanitaires, dont certains points sont bien éloignés de la réalité de l'accueil individuel, ont obligé l'Assistante Maternelle à composer avec sa propre réalité afin de maintenir une relation sécurisante avec l'enfant.

La peur autour de la transmission du virus, la fatigue due au port du masque et le temps consacré à la désinfection des jouets et du domicile ont inquiété de nombreuses professionnelles. Elles ont regretté le manque de masques alors que celui-ci était obligatoire pour travailler auprès des enfants

Quelques Assistantes Maternelles ont maintenu des contacts avec des collègues par messages, téléphone, groupe Facebook. Les contacts avec le RAM ont été fréquents, notamment pour des questions relatives à leur statut ou pour la mise en place du protocole sanitaire.



Nous remercions les Assistantes Maternelles pour leurs réponses pertinentes.

RETOUR SUR LE VECU DU CONFINEMENT

ANIMATRICE RAM...

Questions à Muriel Vidal, Educatrice de Jeunes Enfants au RAM de

Bergerac :

Comment s'est organisé le confinement pour les Ram de la CAB ?

Dès le début du confinement, les Educatrices des Ram de la CAB se sont organisées en télétravail afin de garder un lien par mail et par téléphone avec les Assistantes maternelles de la CAB et de collecter les différentes informations relatives à leur statut.

Face à l'incertitude et aux nombreux questionnement liés à la particularité de leur profession, les appels ont été très nombreux les 2 premières semaines. Noyées par les nombreuses informations, parfois contradictoires, qui émanaient du gouvernement et du département, il était indispensable de faire le tri avant de les transmettre aux assistantes maternelles.

Comment se sont passés les premiers moments du confinement ?

Les premières semaines ont été très compliquées. Les appels étaient fréquents à toutes heures de la journée. Les questions étaient essentiellement sur leur statut, le contrat de travail, le maintien ou la baisse de leur rémunération. Leurs inquiétudes étaient également accentuées par l'inconnu de la situation, la peur de la contamination pour les enfants, pour leur famille et pour elle-même.

Je sentais qu'elles avaient besoin d'être rassurées, de dialoguer autour de l'accueil des enfants à leur domicile et pour maintenir de bonnes relations avec les parents.

Pour ma part, j'étais démunie les premiers jours. J'ai donc privilégié l'écoute. Je me suis rendue disponible. Gérer les émotions et chercher les bonnes informations ont été indispensables à ma mission.

Comment avez-vous concilié vie de famille et activité professionnelle ?

Difficile sur le premier mois, entre le télétravail, mes enfants à la maison et avoir du temps pour gérer le travail scolaire de mon fils. J'ai priorisé ma disponibilité pour répondre aux Assistantes Maternelles et aux parents. Emotionnellement, il y a eu des moments compliqués.

Progressivement, j'ai trouvé une organisation dans mon quotidien.

Où avez vous trouvé les ressources nécessaires pour poursuivre votre activité, en étant confinée chez vous ?

Le Réseau Inter Ram a été très utile et un soutien indispensable. En se regroupant en réseau, les Educatrices de Jeunes Enfants des différents RAM de Dordogne partagent leurs informations. Notamment face au casse-tête législatif. Il y a beaucoup d'entraide et de solidarité entre nous. La PMI nous a transmis également des mails avec les textes officiels et les différentes préconisations pour les Assistantes Maternelles. J'ai consacré beaucoup de temps à chercher des informations fiables sur internet : site de Légifrance, de l'ARS, le site de la CAF, le site du magazine l'Assmat, le site de Pajemploi, le site des pros de la Petite Enfance...

Vous avez dit que votre organisation s'est mise en place au fil des jours, pouvez vous nous en parler ?

Au bout de quelques jours, le chômage partiel s'est mis en place, les informations étaient plus claires. Pendant le confinement, nous avons envoyé environ un mail par jour à toutes les Assistantes Maternelles. Nous regroupions les informations importantes surtout au niveau législatif. Ensuite, nous avons partagé des idées d'activités, des articles de presse ou des Lives sur l'actualité petite enfance... Nous avons aussi contacté par téléphone certaines Assistantes Maternelles qui n'avaient pas de messagerie internet.

Y a-t-il eu des contacts avec des parents ?

Oui, il y a eu de nombreux appels et mails de parents. Ils étaient également très inquiets. Ils avaient des questions sur le chômage partiel, les congés et la rémunération de leur Assistante Maternelle. Bien sûr, les incertitudes autour du virus étaient récurrentes. Suite aux annonces gouvernementales, le nombre de demandes par téléphone ou par mails affluaient. Il fallait expliquer, préciser, rassurer, diriger vers les services compétents : Pajemploi, la DIRECCT, la FEPEM...

Il y a eu quelques situations où les relations parents /assistantes maternelles se sont détériorées à cause de malentendus. Il y a eu pas mal d'arrêts de contrats de travail avant terme. Certains parents ont également subi la baisse de leur rémunération ou ont préféré garder leur enfant.

Le confinement a duré plusieurs semaines, comment s'est déroulé la fin de cette période et la préparation du déconfinement ?

Nous avons privilégié le soutien à la professionnalisation par la diffusion d'informations concernant l'accueil de l'enfant et notamment comment concilier les mesures d'hygiène et la qualité de la relation à l'enfant. Par exemple, la psychologue qui s'occupe des analyses de pratique des Educatrices des RAM a mis à disposition tout au long du confinement un numéro d'appel gratuit pour les Assistantes Maternelles.

Malgré les difficultés qu'elles rencontraient, l'isolement et le manque de moyens, notamment de masques, les échanges avec les Assistantes Maternelles, étaient bienveillants et constructifs. Elles ont fait preuve d'inventivité et de créativité pour faire face à cette crise.

Propos recueillis par Guitandjèlie Wanniarachchi

Educatrice de jeunes enfants RAM « A grands pas »

INFORATIONS LEGISLATIVES

♦ Heures complémentaires régularisation

Le dispositif concernant la régularisation de la réduction des cotisations sociales applicables aux heures complémentaires et supplémentaires des assistantes maternelles avec effet rétroactif a été mis en place par Pajemploi à partir de la mi-mai. En effet, les assistantes maternelles auraient dû en bénéficier depuis le 1er janvier 2019 dans le cadre de la loi portant mesures d'urgence économiques et sociales du 24 décembre 2018. Mais « pour des raisons techniques et administratives » sa mise en œuvre avait tardé. Pour plus d'information voir avec Pajemploi au 0820 00 72 53.

Source l'assmat n°183



♦ COVID-19 : Congés payés

La totalité des heures chomées au titre de l'activité partielle sont prises en compte pour le calcul de l'acquisition des droits à congés payés. (ART R.5122-11 du code du travail). Ce dispositif n'a donc aucune incidence sur le calcul des jours de congés payés acquis par les salariés et de l'indemnité correspondante. Attention, il n'en va pas de même pour les salariés ayant fait l'objet d'un arrêt de travail dérogatoire. Comme les absences pour maladie non professionnelle, celles-ci ne sont pas assimilées par la loi à du travail effectif pour l'acquisition de jours de congés payés.

Source l'assmat n°183

♦ **COVID-19 : Ancienneté**

Quel qu'en soit le motif, arrêt de travail ou activité partielle, les périodes de suspension du contrat de travail ne sont pas comptabilisées dans le calcul de l'ancienneté. (*Circulaire DGEFP 2013-12 du 12 juillet 2013, annexe2.*). Cela pourra avoir une incidence sur l'ouverture du droit à l'indemnité de rupture et sur la durée du préavis en cas de rupture du contrat de travail. *Source l'assmat n°183*

♦ **COVID-19 : Agrément prolongation automatique**

Les délais relatifs aux agréments arrivant à expiration pendant l'état d'urgence sanitaire sont prorogés. En application de l'article 11 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, une ordonnance du 25 mars 2020 proroge des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire. *Voir pour les modalités : Ordonnance n°2020-306 du 25 mars*

Formations proposées par le GRETA 2 semestre sur BERGERAC :

Les assistantes et assistants maternels peuvent bénéficier de formations dans le cadre de la formation continue. Ces formations vous permettent de consolider et enrichir vos connaissances, d'approfondir vos pratiques professionnelles et de développer de nouveaux savoir-faire.

« S'occuper d'enfant de 0 à 3 ans » (35 heures)

« Sauveteur secouriste du travail (14 heures)

« Accompagnement de l'enfant en situation de handicap dans les actes essentiels » (14 heures)

Les dates sont à déterminer. D'autres formations sont proposées dans le Département, (plaquette transmise par mail).

Pour toutes inscriptions contacter le GRETA :

mylene.augustin@greta-cfa-aquitaine.fr

DES RENCONTRES

♦ Chèvrerie

Comme chaque année, une sortie est organisée en début d'année à la chèvrerie de St Germain et Mons. L'objectif de cet atelier est de stimuler les émotions positives des enfants en contact avec les animaux. Grâce à ces interactions, un travail d'observation, d'acceptation des différences de l'autre, s'opère, en contribuant à renforcer l'estime de soi.



♦ Analyse de pratique

Les relais ont mis en place des ateliers d'analyse de pratique avec la psychologue Nadine Bonnet Fauvel. Un groupe de 10 assistantes maternelles ont pu bénéficier de son intervention. Deux autres dates sont prévues à la rentrée 2020.

L'analyse de pratique est un outil de régulation, qui permet de prendre du recul sur l'exercice de son métier, d'avoir un espace pour se poser et réfléchir. Elle joue un rôle important notamment quand il s'agit de situations délicates à dénouer. Les échanges visent à accompagner les assistantes maternelles vers un positionnement professionnel, faire émerger et évoluer leurs savoirs, acquis par l'expérience et leur donner des repères professionnels.

♦ Infos-droit

Une intervenante d'infos-droit est venue début mars faire un rappel des informations législatives concernant le contrat de travail. 16 assistantes maternelles étaient présentes.



AGENDAS...

♦ *Réunion de rentrée :*

La réunion de rentrée aura le jeudi 10 septembre 2020 à 20h00 au Pôle petit enfance. Il s'agira de faire le point sur l'année écoulée et les projets des RAM.

♦ *Reprise des animations :*

Les animations devraient reprendre à la rentrée, nous vous communiquerons ultérieurement les dates de reprise selon votre secteur et l'évolution de la crise sanitaire.

♦ *Analyse de pratique :*

Les prochaines séances d'analyse de pratique pour le groupe déjà constitué auront lieu le lundi 12 octobre et le mardi 17 novembre 2020 à 20h00 au Pôle petit enfance à Bergerac.

♦ *Spectacle « Parents thèses »*

Dans le cadre du projet Santé environnementale , La Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de Santé se sont associées pour imaginer cette pièce de théâtre humoristique comme un outil d'information et de sensibilisation. Elle s'adresse en priorité, aux professionnels de la petite enfance (maternités, relais d'assistantes maternelles), pour promouvoir la santé environnementale et favoriser l'accueil des jeunes enfants dans un environnement plus sain.

Elle sera présentée le vendredi 9 octobre 2020 à l'espace Socio-culturel de Prigonrieux.

♦ *Bébés lecteurs:*

La journée bébés lecteurs aura lieu le mardi 13 octobre à la Force en partenariat avec les bibliothèques du secteur. Le chant sera mis à l'honneur pour cette édition. Un spectacle de la compagnie « La berceuse » sera proposé .

LES COUPS DE CŒURS LITTÉRATURE JEUNESSE

- ♦ « **C'est toi le printemps ?** » - Ko Okada/ Chiaki Okada- 2014

C'est l'hiver dans la grande forêt. Le premier hiver de Petit Lapin, trop petit pour grimper aux arbres comme ses frères .



- ♦ « **J'aurais dû écouter Papa et Maman** » - Etienne Archambault/ Stéphane Nicolet- 2019

Petit Loup n'en fait qu'à sa tête, Papa et Maman Loup en ont assez de toutes ses bêtises. Si ça continue, Petit Loup va finir par les rendre chèvre.



- ♦ « **La pomme rouge** » - Kazuo Iwamura-2010

Natchan a apporté une belle pomme rouge pour la croquer à son aise tout en haut de la colline.

Mais zut ! La pomme lui échappe et se met à dévaler la pente. Au secours ! Impossible de la rattraper.



INFOS DIVERSES...



Illustration d'Iris de Moüy

Des projets, des idées
pour l'année
N'hésitez pas
à contacter
les animatrices
des R.A.M.



Sur le site « nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr » vous trouverez les points clés du **Droit du Travail** applicable à votre profession en lisant les **fiches pratiques** réalisées par la Direccte. Une foire aux questions (FAQ) peut aussi vous aider à obtenir une information légale claire et précise.

Cliquer sur l'onglet *Travail et Relations sociales / relations individuelles de travail / droit du travail, le point sur les assistantes maternelles*.

DES MASQUES SONT DISPONIBLES GRATUITEMENT AU RAM

**FOURNIS PAR LA SOUS PREFETE DE BERGERAC
Stéphanie MONTEUIL.**

**Vous pouvez venir les récupérer aux heures
d'ouverture des Relais.**

« PRENEZ SOIN DE VOUS »



RAM « A petits pas et A grands pas »
Pôle Petite Enfance Françoise Dolto

1 rue Alphonse Daudet - 24100 Bergerac

Tel : 05 53 61 43 45 - Port : 06 12 30 73 12

ram@la-cab.fr